

Gestionnaire de Parc DN-SU

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Direction du Numérique / Sous-Direction « Services aux Usagers » / Pôle Proximité
VILLE : Nancy

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : OUI / NON (l'agent exerce son activité *a minima* sur 2 sites distincts)

Si oui, les citer :

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : externe

Corps : ASI

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : E

Emploi-type de rattachement (REFERENS) : Gestionnaire d'infrastructures

Catégorie (CATEGORIE : A, B ou C) : A / B / C

Numéro de poste (obligatoire): 40846Y

Encadrement : OUI / NON

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :

La Direction du Numérique est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie numérique de l'Université de Lorraine et assure la sécurité du système d'information.

Elle est structurée en 4 sous-directions couvrant l'ensemble de ses missions :

- SD Infrastructures et Services
- SD Services aux Usagers
- SD Système d'Information Études et Développement
- SD Usages du Numérique

La sous-direction « Services aux Usagers » (DN-SU) est composée d'une centaine d'agents répartis sur l'ensemble du territoire lorrain afin d'y déployer des services numériques en proximité. Elle a en charge la gestion des parcs informatique et audiovisuel, l'administration des services numériques afférents, l'ingénierie des postes de travail, la gestion des salles pédagogiques informatiques, l'accompagnement et le support aux usagers. Elle est structurée en un pôle **Proximité** comptant 10 équipes et un pôle **Appui aux missions**.

Description du poste :

L'agent est intégré à une équipe assurant le service de proximité des directions, composantes et/ou laboratoires de l'un des 10 périmètres fonctionnels. En qualité de gestionnaire d'infrastructures, il installe et administre les ressources nécessaires à la production attendue de son domaine (système, réseau, parc matériel et logiciels). Il assiste les utilisateurs dans la mise en œuvre et l'exploitation de leur environnement informatique et audiovisuel. Il accompagne les techniciens et leur fournit des outils (déploiement systèmes et logiciels, procédures, inventaires). Il contribue au bon fonctionnement des services numériques du pôle conformément à la stratégie numérique de l'établissement. Il participe à la mise en œuvre de la sécurité informatique et veille au respect des règles établies. Il collabore au suivi des projets numériques du site et de la Direction du Numérique, notamment en participant à des groupes de travail thématiques.

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):

Mission 1 : Administration systèmes, réseau et parc informatique

A ce titre l'agent doit (activités) :

- Gérer, maintenir, faire évoluer et sécuriser le parc matériel et logiciel
- Suivre quotidiennement l'exploitation
- Définir les paramètres d'installation et de mise à jour des postes de travail, en accord avec la politique informatique de l'établissement
- Mettre au point la documentation des processus de mise en œuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants
- Configurer et maintenir les outils automatisant le déploiement et la maintenance du parc
- Remonter les problématiques de terrain
- Participer à la veille technologique

Mission 2 : Accompagnement des techniciens

A ce titre l'agent doit (activités) :

- Transmettre de nouvelles compétences
- Evaluer l'efficacité des procédures utilisées sur le site
- Assurer un support technique de niveau 2

Mission 3 : Assistance des utilisateurs

A ce titre l'agent doit (activités) :

- Conseiller, accompagner et former les utilisateurs
- Assurer le support technique des utilisateurs (2^{ème} niveau)

Mission 4 : Participation à la mise en œuvre de services numériques sur site ou à l'échelle de l'établissement

A ce titre l'agent doit (activités) :

- S'impliquer dans des groupes de travail thématiques (expertise technique, mutualisation des pratiques ...)
- S'investir dans les projets
- Participer à l'exploitation des services
- Contribuer à l'émergence de nouveaux services

Activités associées :

- Être référent local d'une composante ou d'un département d'enseignement
- S'assurer du bon fonctionnement des équipements et de leur sécurité (Antivirus, WSUS, ACL)
- Etablir des devis pour les achats informatiques en fonction des besoins des utilisateurs
- Rédiger des comptes rendus, des notices utilisateurs, des procédures
- Maintenir les informations sur l'état du parc dans le logiciel d'inventaire de l'établissement (GLPI)

L'agent est susceptible d'exercer des activités complémentaires non ciblées dans le profil de poste.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances (limitées à 7)

- Architecture et environnement technique des équipements locaux (Windows, MacOS, Linux)
- Méthodes de mise en production
- Diagnostic et résolution de problèmes
- Performance et métrologie
- Techniques de virtualisation
- Langage de programmation
- Anglais technique

Compétences opérationnelles (limitées à 7)

- Travailler en équipe
- Savoir rendre compte
- Administrer des systèmes d'exploitation
- Faire preuve d'adaptabilité face à l'hétérogénéité du parc

- Rédiger et mettre à jour la documentation fonctionnelle et technique
- Gérer la sécurité du parc logiciel et matériel
- Gérer les situations d'urgence

Compétences relationnelles (limitées à 7)

- Savoir être à l'écoute de tous les utilisateurs (personnels de l'université, étudiants et partenaires)
- Diplomatie et qualités relationnelles
- Réactivité

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU METIER

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Evolution des technologies
 Nouveaux équipements connectés
 Automatisation de la gestion des déploiements et mises à jour
 Virtualisation du poste de travail
 Prise en compte de l'éco-responsabilité

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Développement de la polyvalence dans le domaine du numérique

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

- Travail plutôt seul Travail plutôt en équipe Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Equipes DN-SU	Travail collaboratif et régulier
Autres sous-directions DN	Travail collaboratif et régulier
Directions et personnels des composantes servies	Echanges et Collaborations réguliers
Usagers	Echanges réguliers

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Fournisseurs des marchés Informatiques	Collaboration ponctuelle

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Oui Non

Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :

IPAGE : Oui Non

Si oui, à quel titre :

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984